

La mairie recrute pour la Division Espaces Publics – Régie Voirie Propreté de la Direction des Services Techniques

Un.e agent.e d’entretien du domaine public et conduite de la balayeuse – Groupe d’intervention rapide

Cadre d’emploi des adjoints techniques territoriaux

Référence AEDEL-112021

Au sein de la Division Espaces Publics - Régie Voirie Propreté de la Direction des Services Techniques, et sous l’autorité du responsable de l’équipe propreté et hygiène de la voie publique ville basse, vous effectuerez les opérations de nettoyage des voies et espaces publics à l’aide ponctuellement d’une balayeuse de voirie. Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Nettoyer les voies et espaces publics : balayer et nettoyer les voies, cours d’école et espaces publics et du domaine privé communal, les aires de jeux, le mobilier urbain, désinfecter les bacs à sable, ramasser les papiers, détritrus, déchets et déjections et désherber les voiries.
- Assurer l’entretien des voies et des espaces publics à l’aide de la balayeuse dans le respect des règles de circulation, en assurer l’entretien et le réglage (pression, orientation des balais, hauteur des bavettes...).
- Assurer des missions de patrouille pour vérifier l’état de propreté du domaine public, alerter la hiérarchie en cas de dégradation ou de dépôt sauvage et sensibiliser les usagers.
- Rendre compte de son activité à sa hiérarchie et remplir les feuilles de tournée.

Profil

- Bonne connaissance des techniques d’entretien de voirie et connaissances en entretien mécanique.
- Connaître les règles de sécurité du travail, d’hygiène et de propreté.
- Savoir prendre l’initiative d’une intervention du 1^{er} degré à titre préventif ou curatif.
- Utilisation de petits outillages motorisés (débroussailleuse, taille haie, coupe branche).
- Avoir un bon sens du relationnel avec les administrés.
- Permis B et C.

Conditions d’exercice : Travail en intérieur ou en extérieur par tous les temps et en toutes saisons, déplacements sur les sites, travail sous circulation. Disponibilité lors d’opérations festives, participation aux astreintes pendant la période hivernale, 6 à 7 week-ends travaillés par an, port des EPI.

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d’année.

Date limite de dépôt des candidatures : 9 mars 2022

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : AEDEL-112021